

L'école de médecine dentaire et de stomatologie : 1966 - 1996

Un département à part entière des cliniques Saint-Luc

Dans le début des années soixante, la médecine dentaire se trouve lamentablement installée dans des locaux de la clinique Saint-Raphaël à la voer des Capucins. Des caves, situées quasi à fleur de la Dyle ... souvent malodorante...sont attribuées aux travaux pratiques des étudiants, les cabines de consultations partagent leur couloir d'accès avec l'ophtalmologie, aucun lit n'est affecté à la stomatologie ; des malades opérés sont hospitalisés dans le service de cancérologie... les patients opérés d'une tumeur bénigne pensaient qu'ils avaient un cancer ! Les patients privés étaient hospitalisés à la maternité !

Dans un document publié dans les Annales du COSUL (journal du Cercle des Anciens de l'EMDS) - oct. & déc. 1993, très aimablement transmis par M. J. Huysmans, sous le titre *Histoire de l'École de Médecine Dentaire et de Stomatologie de l'U.C.L.*, le Pr Albert Vermeersch écrit :

" Dès la fin des hostilités dans notre pays (1945) et la reprise des activités à l'Université, l'Institut de Stomatologie trouva refuge "provisoirement" dans l'aile des Cliniques St-Raphaël occupée par le service de Pédiatrie. Pendant vingt ans, l'Institut allait y végéter avec, au rez-de-chaussée, outre l'administration, le bureau directorial et une salle d'attente, quelques boxes munis d'une dizaine d'installations, un peu plus perfectionnées pour l'époque, car munies de tours électriques à 4.000 tours/minute, et, au sous-sol, trois petits laboratoires pré-cliniques dont l'un faisait, en outre, office de salle de cours. Le rez-de-chaussée devait encore être partagé avec le service d'Ophtalmologie, ce qui n'allait pas toujours sans heurts. Ceux-ci étaient principalement causés par l'exiguïté de l'étage et des emplacements réservés à chacun des services. Quelques empoignades entre les professeurs d'Ophtalmologie (*M. Appelmans*) et d'Orthodontie (*A. de Biourge*) de l'époque sont restées célèbres dans la petite histoire de l'Institut.

...

Après vingt années de régime harassant (*de 1939 à 1959, le Pr L. Van de Vijver donnait tous les cours de dentisterie et de sa pratique*), le moment arriva où il estima nécessaire de s'adjoindre un collaborateur académique. Ayant la déception de ne pas trouver, parmi ses collaborateurs cliniques de l'époque, le type d'individu qu'il convoitait, il se tourna vers le privé et son choix se fixa sur un concitoyen dont il avait suivi et apprécié sans doute, la carrière professionnelle. Le Recteur, Monseigneur VAN WAYENBERGH accepta la proposition et le nomma en 1959, assistant chargé d'enseignement. C'est ainsi que je puis, modestement, m'enorgueillir d'avoir été le premier licencié non médecin à faire partie de la Faculté de Médecine et d'y avoir atteint le titre de Professeur Ordinaire, émérite à présent (1982).

...

Je fus chargé des cours de dentisterie opératoire ainsi nommés à l'époque (*pour les soins conservateurs*), et dont je repris le syllabus de VAN DE VIJVER, la première année. Je fus chargé aussi du cours d'anatomie dentaire ainsi que de tous les exercices pré-cliniques de première licence et ceci dans les deux langues nationales. Deux années plus tard, en 1961, Abel LEJEUNE, précédemment directeur du service de stomatologie, en gestation à Lovanium, au ci avant Congo Belge, préférant, ou peut-être obligé, de quitter la colonie suite aux événements suscités par l'indépendance, rejoint notre Université et est incorporé à l'Institut de Stomatologie. Il vint ainsi décharger VAN DE VIJVER de l'enseignement de la prothèse aux étudiants francophones. Le staff se complétait ainsi en rejoignant le Professeur André de BIOURGE qui était en charge du cours et de la consultation d'orthodontie depuis quelques années déjà.

...

Pour ce qui concerne la stomatologie, elle était sous la responsabilité de Raymond DOUNIAU. Il fut nommé chargé de cours et ensuite professeur en remplacement de VAN DE VIJVER lorsque celui-ci prit sa retraite (1971) et ce pour donner le cours de stomatologie aux étudiants en médecine et partager

avec P. LECHIEN la responsabilité de l'enseignement de la pathologie et de la thérapeutique des affections buccales et de la chirurgie maxillo-faciale aux licenciés. Après une carrière relativement courte d'une dizaine d'années, R. DOUNIAU prit sa retraite en 1980.

En mai 1966, le rapport De Somer - Lavenne règle le sort de la stomatologie de la façon suivante :

" III. Solutions à court terme dans le cadre de Louvain.

...

4. Stomatologie.

a) La Commission estime qu'il importe de préparer dès à présent et selon un plan précis mis au point par les facultés, la mise en place de deux équipes autonomes de médecins-dentistes (stomatologie, orthodontie, prothèse, soins conservatoires...), avec l'ouverture des nouvelles chaires que cela implique. Les nouveaux titulaires devraient être à temps plein et développer les possibilités de recherche scientifique. Le staff des assistants devrait être parallèlement augmenté pour faciliter la préparation d'un staff académique.

(Ceci montre clairement que la Commission estime que, dans les deux Facultés, ce secteur devait être développé).

b) Pour ce qui est des locaux, une division est possible et d'ailleurs prévue dans le nouveau bâtiment comme suit :

- sous-sol : laboratoire (moitié-moitié)
- 2° étage : chirurgie et radiographie (moitié-moitié)
- 3° étage : néerlandais
- 4° étage : français
- les laboratoires pour étudiants ne sont pas divisibles et sont utilisés à tour de rôle par chaque régime linguistique."

Ces recommandations ont été bien suivies, comme en témoigne le récit qu'en fait A. Vermeersch :

" Sur ces entrefaites, Abel LEJEUNE avait été nommé chef de service des différents départements francophones de l'Institut de Stomatologie et de Dentisterie. Cette lettre de nomination signée par Mgr MASSAUX et datée du 1^{er} septembre 1967 peut donc être considérée comme la date à retenir comme étant celle de la création de l'Institut Francophone. Cependant, lorsque j'ai reçu copie de la lettre annonçant cette nomination et estimant l'intitulé du service un peu compliqué, j'écris à Mgr MASSAUX pour lui demander de pouvoir faire usage d'un intitulé totalement rénovateur notamment : "Ecole de Médecine Dentaire". Cette proposition fut acceptée à condition d'y ajouter : "et de Stomatologie".

L'E.M.D.S. était née et nous avons fêté, le 13 février 1993, avec quelque cinq mois de retard, son quart de siècle d'existence.

...

La création de l'E.M.D.S. concorde, à une année près, avec l'installation dans le nouvel Institut à St-Raphaël, promis par Mgr VAN WAYENBERGH, lors du 50ème anniversaire de la création de l'Institut en 1955 (*en 1905, la Faculté de Médecine de l'UCL avait créé un enseignement et un service de stomatologie, le premier en Belgique*). Nous ne nous doutions pas que ce serait une installation encore une fois provisoire.

Ce fut le grand mérite du professeur VAN DE VIJVER d'avoir réfléchi, étudié, dessiné et programmé chaque local destiné aux différents départements qu'il dirigeait. Les plans prévoyaient 4 étages à occuper respectivement par la Stomatologie proprement dite, la Dentisterie Opératoire, la Prothèse et, au sous-sol, un auditoire et les laboratoires pré-cliniques, sans compter un étage opératoire et un étage d'hospitalisation, tous deux à partager avec l'Oto-rhino.

Cependant, la destination des locaux dut être modifiée, heureusement encore avant le parachèvement intérieur, car dès 1963, on s'attendait à la séparation des deux régimes

linguistiques, mais sans prévoir encore le pire : l'expulsion. Les étages destinés à l'origine à la Dentisterie Opératoire et à la Prothèse furent attribués respectivement à la section francophone et flamande des deux disciplines. Les autres étages furent occupés en commun, soulignons-le sans heurts et en toute camaraderie, par les deux régimes. Ce nouvel Institut entra en fonction en 1968 au moment où le nombre d'étudiants en dernière licence avait atteint la cinquantaine, francophones et flamands confondus. Dorénavant, ils allaient pouvoir et devoir travailler séparément.

Le fait de voir attribuer un étage séparé au régime francophone, nous donna un peu plus de liberté pour revoir la destination des locaux. C'est ainsi que je parvins à obtenir de l'administration un petit module en bout de couloir que je destinai à la recherche, totalement inexistante à l'époque. Lorsqu'il entra en fonction, l'inscription pompeuse "Laboratoire de Recherche" fixée à la porte nous a valu un gag étudiantin sous forme d'une petite inscription accrochée à la précédente avec ces mots : "Qu'a-t-on perdu ?". Le premier objet important, offert par Marcel JOACHIM, fut un microscope dont l'installation donna lieu à une petite cérémonie intime au sein du staff à laquelle Mgr MASSAUX avait accepté d'assister et au cours de laquelle je lui présentai mes deux premiers doctorants, futurs utilisateurs de l'objet : José VREVEN et Christiane DEMARS. Ce petit labo se meubla petit à petit de ce qu'il fallait pour procéder à des investigations bactériologiques et histologiques et, grâce aux activités croissantes on lui attribua, plus tard à Woluwé, une dimension trois à quatre fois supérieure."

Ce nouveau bâtiment est situé au « Kuithoek », à l'angle de la rue de Bruxelles et de la voer des Capucins. C'est là que pourront se constituer les premiers embryons de tous les développements ultérieurs de l'EMDS : le Pr A. Vermeersch avec MM. J. Vreven et J. Huysmans en pathologie et thérapeutique dentaires, le Pr A. Lejeune avec MM. J.F. Simon, J. Grimmonster et Ch. Vanzeveren en prothèse dentaire, Mme Ch. Demars-Frémault en pédodontie, le Pr A. de Biourge (part temps) en orthodontie, le Pr R. Douniau (p.t.) et Dr P. Lechien en stomatologie et chirurgie maxillo-faciale.

* La programmation de l'école de médecine dentaire et de stomatologie pour le site de Woluwe-Saint-Lambert débute dès le mois d'avril 1969 et est menée rondement par le bureau d'étude néerlandais BSB de Delft (Bureau voor het Samenstellen van Bouwprogramma's).

Le programme de base est très ambitieux, de sorte que l'on prévoit la réalisation en deux phases dont seule la première sera exécutée en même temps que l'hôpital. Celle-ci représente la moitié des surfaces du bâtiment initialement programmées avec l'ensemble des circulations verticales : au niveau inférieur, deux auditorios dos-à-dos et les locaux pré-cliniques, au rez-de-chaussée l'accueil des malades, les soins conservateurs et la prothèse, au premier étage la stomatologie et l'orthopédie dento-faciale.

Le bâtiment existant en 1996 ne représente ainsi que la moitié du programme de départ et restera sans doute dans cet état pour longtemps.

À propos de cette période, le Pr A. Vermeersch écrit :

" C'est ainsi qu'après avoir, pendant plusieurs années, discuté avec le Professeur VAN DE VIJVER des plans du Kuitboek, les choses se répétèrent et nous fûmes quelques-uns à être sollicités pour dresser un cahier de charge pour notre future maison (à Woluwe-Saint-Lambert). À cette occasion, j'ai eu le plaisir de pouvoir effectuer un voyage d'étude avec Mgr MASSAUX auquel je désirais faire visiter quelques Ecoles Dentaires, considérées comme des modèles du genre, dans différents pays d'Europe, notamment en Suisse, en Allemagne, au Danemark et en Suède. Je me dois de mentionner que ce voyage nous fut offert par l'un des deux représentants des anciens au Conseil d'École, le docteur Marcel JOACHIM. À ce propos, je me permets de citer un passage du livre d'Omer MARCHAL, consacré à Mgr MASSAUX. Lorsque MARCHAL demande à Mgr MASSAUX : "A la suite de la mort de vos parents, tués lors d'un bombardement allemand, avez-vous gardé un ressentiment, voire une forme de haine à l'égard des allemands ? Mgr

répondit : "Je veux être franc : j'ai eu beaucoup de mal à retourner en Allemagne, même pour des congrès bibliques. Je n'y suis retourné que le jour où, par devoir, j'ai dû aller visiter différentes Ecoles Dentaires parce qu'il fallait créer une nouvelle Ecole au sein de notre Université".

Petit à petit, les bâtiments de la Faculté de Médecine, les Tours réservées à la Recherche, les Cliniques qui furent baptisées Saint-Luc, patron des Médecins, et le bâtiment isolé de l'EMDS se dressèrent à côté du moulin de Woluwé (*celui-ci ne sera installé à cet endroit qu'après 1980*). Nous allions parfois errer entre les parois de béton pour reconnaître nos futurs bureaux et aires de travail, déjà repérés sur les plans. Je tiens à signaler ici que mon premier chef de clinique adjoint de l'époque, Jacky HUYSMANS, joua un rôle important dans l'aménagement de la clinique proprement dite avec, entre autres réalisations nouvelles, la fameuse salle de trays (*destinée au nettoyage et à la stérilisation des instruments*), réalisée en étroite collaboration avec Jean-François SIMON, qui semble si naturelle aux utilisateurs actuels, mais qui fut une innovation que nous envient fréquemment les visiteurs.

...

... le déménagement à Woluwé se profilait à l'horizon. Cela se passa en plusieurs étapes et débuta fin 1975 lorsqu'une première antenne d'une dizaine d'étudiants stagiaires s'installa à Woluwé sous la direction de Jacky HUYSMANS, ce qui lui donna l'occasion de tester la valeur de la nouvelle organisation. Sans entrer dans le détail des étapes successives du déménagement, disons que le transfert fut terminé pour le début de l'année académique 1977-78.

...

Ici, prend fin la période de l'Histoire de notre Ecole dont je m'étais proposé de placer le jalon final à la date du 15 septembre 1977."

* Le 13 février 1976, en présence du recteur, du bourgmestre, du président du Conseil d'administration de l'UCL et du prof A.-J. Held de l'université de Genève (promu docteur *honoris causa* de la Faculté), a lieu la célébration de l'implantation

officielle du Département de Médecine Dentaire et de Stomatologie sur le site de Woluwe-Saint-Lambert.

Incidemment, dans le discours de cette époque, le Pr J.J. Haxhe mentionne que ce département est au service de la communauté pour répondre aux besoins de formation de praticiens de l'art dentaire. La Belgique n'a connu qu'une croissance de 3 % par an depuis 1950. Avec l'Irlande, c'est le taux le plus faible des pays du marché commun. Elle ne comptait que 20 praticiens pour 100 000 habitants, chiffre de 50 à 100 % plus faible que dans les autres pays. Depuis lors les choses ont bien changé ; on comptait 4 690 praticiens en 1981 et 7 085 en 1995 (71 par 100 000 habitants). Une limitation du nombre d'étudiants promus a été imposée par arrêté royal du 29 août 1997 (M.B. du 5.9.1997) : 56 nouveaux dentistes (dont 20 à l'UCL) seront autorisés à entrer dans la pratique respectivement en 2002 et 2003 au sein de la Communauté Française (pour 140 au total en Belgique).

* Le service de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale est le premier service à être tout à fait fonctionnel. Son inauguration a lieu le vendredi 1^{er} octobre 1976 lors de la remise du doctorat *honoris causa* de la Faculté au Pr P. Cernea de l'hôpital la Salpêtrière à Paris.

Pour la première fois, cette unité dispose de boxes de consultation, de salles d'intervention sous anesthésie locale, d'une place dans le programme opératoire et de six lits réservés en hospitalisation au 7^e étage des cliniques Saint-Luc. Ceci concrétise l'entrée de cette unité à part entière dans l'activité médicale hospitalière qui s'exprimera par une participation au service d'urgence et au programme opératoire ainsi qu'une collaboration avec la chirurgie orthopédique, la chirurgie cardiaque, la radiothérapie et cancérologie, la neurologie, l'ORL.

* Les fondateurs de l'EMDS qui a pris naissance en septembre 1967, ont tous terminé leur carrière six ans après l'installation à Louvain-en-Woluwe : A. de Biourge pour l'orthodontie est émérite en 1978, A. Lejeune pour la prothèse dentaire en 1981, A. Vermeersch pour la pathologie et thérapeutique dentaire en 1982 et R. Douniau pour la stomatologie et la chirurgie maxillo-faciale en 1980. C'est à ce moment que le Dr P. Lechien devient responsable de la stomatologie, tandis que le Dr H. Reychler assume la responsabilité de l'unité de chirurgie maxillo-faciale créée en 1981.

* Par la réforme des structures des Cliniques en avril 1982, le département de médecine dentaire devient à part entière un des huit départements cliniques. Il a été dirigé sans discontinuer jusqu'en 1995 par le Pr J.-F. Simon, tour à tour, responsable de secteur, responsable de département, puis chef de département. Le Pr H. Reychler prendra sa succession le 1^{er} janvier 1996.

* Le 10 mai 1985 a lieu l'inauguration officielle de l'unité de soins dentaires pour handicapés initiée depuis deux ans par Mme Ch. Demars-Fremault dans le cadre de la pédodontie. La presse en a fait un large écho. Cette unité comportait deux cabinets de soins appropriés et une unité mobile de soins permettant d'aller soigner des patients dans d'autres institutions.

* Le 13 février 1993, l'EMDS a fêté son XXV^e anniversaire.